

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Défaites

Dans le jeu de dupes que constituait la baisse de l'impôt sur le bénéfice des entreprises dans le canton de Vaud, il est évident, à la suite du vote du 20 mars, que c'est la droite qui sort gagnante. Des fameuses «contreparties», seule l'augmentation des cotisations pour les allocations familiales et l'accueil de jour des enfants a, politiquement, une certaine stabilité. Les autres sauteront au premier orage venu, qu'il s'agisse des déductions LAMal ou de l'augmentation des subsides, sans même parler du fond pour les intempéries, si peu pérenne que sa dissolution est d'ores et déjà prévue en 2019.

Dans une négociation, chacune des parties tente évidemment d'enfumer l'autre, en gagnant des avantages plus importants qu'ils ne paraissent et excédant les avantages consentis à la partie adverse. À ce jeu, la gauche, le Parti socialiste vaudois et, en premier lieu, son représentant principal au Conseil d'État n'ont jamais été très bons. D'abord parce qu'ils n'ont pas dans ce genre d'affaires-là l'habitude de la droite, dont c'est en quelque sorte le cœur de métier (écraser ses concurrent-e-s, arnaquer ses client-e-s, conclure des accords secrets, etc.), mais surtout pour une raison beaucoup plus simple: la gauche ne peut négocier avec quelque succès que lorsque ses militant-e-s sont dans la rue ou menacent d'y être. Dans le cas d'espèce, la négociation s'est déroulée dans les salons feutrés du Centre patronal à Paudex et du Groupement des entreprises multinationales à Genève, sans publicité ni pression. Résultat: plus de 500 millions de cadeaux fiscaux, au bas mot, chaque année pour les entreprises vaudoises et internationales, et

suite en page 2



«La noble dame», gravure de Hans Holbein le Jeune (1526)

L'atome tue

2016 marque les trente ans de la catastrophe de Tchernobyl et les cinq ans de celle de Fukushima. Nous revenons dans notre dossier sur ces deux événements tristement comparables, ainsi que sur l'état inquiétant d'un parc nucléaire suisse vieillissant et mal contrôlé, que l'on aurait tort de croire à l'abri d'un accident.

Lire en pages 6 – 7

■ France

La nouvelle loi sur le travail ne passera pas.

Page 3

■ Pologne

«Droit et Justice», le parti actuellement au pouvoir, plonge ses racines dans une longue tradition de haine.

Pages 8 – 9

■ Les nôtres

Hommage à Willy Spieler.

Page 10

suite de la page 1

une centaine de millions de dépenses supplémentaires de l'État pour faire passer la note aux contribuables.

Les conséquences de ce volet vaudois, que viendra aggraver la RIE III fédérale, seront catastrophiques à tous les niveaux. Au niveau international d'abord, le plus important, où la Suisse en général et l'Arc lémanique en particulier continueront de siphonner la substance fiscale des autres pays, confirmant leur statut de parasites de l'économie mondiale. Au niveau suisse ensuite, car la concurrence fiscale relancée par le canton de Vaud aura pour effet mécanique d'appauvrir toutes les collectivités publiques. Au niveau vaudois – et lémanique – enfin, puisque l'addiction mortifère à la prédation fiscale aura été une fois de plus encouragée par cette baisse de la fiscalité à 13,8%. Les cantons de Vaud et Genève se comportent face aux entreprises multinationales comme des *junkies* face à un kilo d'héroïne. Au lieu d'une cure de désintoxication, ils ont simplement obtenu de nouvelles doses le 20 mars. Cette situation a un nom: c'est une rente. Vaud et Genève vivent d'une rente faite d'évasion fiscale dont les effets, comme dans toute économie de ce genre, sont extrêmement négatifs et sont comparables à la rente pétrolière qui finance certains États auto-

ritaires. Corruption à tous les étages, avec une campagne achetée à coup de millions par les entreprises, dépendance et manque d'invention dans les politiques publiques.

La réforme fédérale, y compris dans ses versions les plus extrémistes, a trouvé son blanc-seing dans le canton de Vaud ce 20 mars. Les 87% d'opinions favorables au plan vaudois signifient que la droite a désormais champ libre pour mettre en œuvre ses propositions les plus délirantes en matière de prédation fiscale mondialisée. Au final, comme dans le canton de Vaud, il n'y aura que des perdant-e-s à ce jeu-là, à l'exception bien sûr des actionnaires des plus grandes entreprises.

Réd.

On trouvera une version longue de cet éditorial sur notre site Internet.

AGENDA

À l'initiative du *Courrier*, une journée consacrée à la presse alternative se tiendra le **samedi 9 avril** dès 12h, à la Maison de quartier sous-gare à Lausanne et en présence de représentant-e-s de plusieurs publications, parmi lesquelles *Pages de gauche*. Intitulée «La presse alternative, parlons-en!», les débats porteront sur les moyens et objectifs de la presse indépendante, ainsi que sur les obstacles auxquels sont confrontés les journalistes d'investigation. Plus d'infos: www.lecourrier.ch/9avril

Également le **samedi 9 avril**, le contre-sommet du Collectif contre la spéculation sur les matières premières se tiendra à Pôle sud (Lausanne) dès 10h, et sera suivi par une manifestation à 16h30 à la place St-François. Plus d'infos: www.stop-speculation.ch

On peut enfin d'ores et déjà réserver son **dimanche 19 juin**, afin de se rendre à la 4^e manifestation nationale «Sortons du nucléaire», qui aura lieu en Argovie dans la région où se trouve la centrale nucléaire de Beznau. Plus d'infos: www.sortonsdunucleaire.ch

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuse-s-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Antoine Chollet (AC), Yannick Egger (YE), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Ilias Panchard (IP), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:

Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco.

Maquette:

Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:

Gabriel Sidler

Webmaster:

Mathieu Gasparini

Illustrations:

Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:

Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



FRANCE

Une lame de fond se lève

Le 9 mars a été un succès. Sans appel national à la grève, sans unité syndicale totale, que 400 à 500 000 manifestant-e-s aient battu le pavé constitue un événement. Cette première étape en annonce d'autres bien plus fortes si le projet de loi sur le travail n'est pas retiré. C'est une loi d'urgence sociale et économique qu'attendent les jeunes et les salariés pas une loi de régression sociale.

Il n'y a que l'inénarrable ministre Le Guen pour affirmer: «je ne pense pas que ça ait fait la démonstration du refus de ce projet de loi». Il suffit de comparer aux premières manifestations de novembre 1995 ou celles plus proches de 2006 contre le CPE (Contrat première embauche) pour voir que la mobilisation est plus forte à cette toute première étape.

Il faut remarquer aussi la présence de syndicats CFDT dans plusieurs villes, ce qui constitue là aussi un signe. Rien d'étonnant: 60 % de la population est contre cette loi qui touche au plus profond chacune et chacun dans son travail.

La loi ne concernerait pas les jeunes? Eux qui sont déjà frappés par la précarité avec les stages qui ont explosé ou les contrats à durée déterminée (CDD), ils et elles auraient droit à un contrat à durée indéterminée (CDI) fragilisé par des possibilités de licenciements facilités en particulier dans les premières années!

Qu'il faille renchérir le coût des CDD, oui mais de 25 % comme les premières heures supplémentaires pour qu'ils soient plus chers que les CDI. Pas à dose homéopathique comme en 2013. Il faut surtout contingerter le

pourcentage de stagiaires et de CDD dans une entreprise. Un quota de 5% de CDD, c'est le plafond qui convient.

Abroger la possibilité, créée en juillet 2015, de trois CDD consécutifs est aussi impératif. C'est ce que demandent l'ensemble des organisations de jeunesse avec le collectif «Stop 3 CDD».

UNE LOI DE DROITE, MÊME AMENDÉE, RESTE UNE LOI DE DROITE

Les adaptations annoncées: hausse des plafonds de dommages et intérêts, temps de travail des apprenti-e-s, forfait jour dans les petites entreprises... ne résolvent pas le fond du problème. Ce n'est pas à des accords d'entreprise de faire la loi! L'inversion de la hiérarchie des normes est au cœur de ce projet de loi qui remet en cause un siècle de construction du droit du travail en soumettant celui-ci au «bon fonctionnement de l'entreprise».

Les créations d'emploi sont en lien direct avec le carnet de commande des entreprises, donc avec la consommation. C'est donc la hausse des salaires qui peut relancer l'économie. Les fonctionnaires étaient en grève le 22 mars sur le sujet. Ils ont eu raison! La création d'emplois, c'est aussi des politiques publiques en terme d'infrastructure, de croissance verte. Or depuis la Cop 21, aucune politique publique ambitieuse...

Le retrait de la loi est la seule issue, avec ou sans Valls à Matignon. Et surtout, ce retrait devrait ouvrir une phase de discussion pour une loi d'urgence économique et sociale contre la précarité, pour la généralisation

des 35 heures vers les 32 heures, pour un nouveau contrôle des licenciements, pour l'encadrement des dividendes, pour des droits nouveaux aux salarié-e-s et contre toutes les discriminations... il faut ouvrir cette perspective. C'est la seule issue de gauche. Construisons-la ensemble!

CŒUR DU PROJET PAS MODIFIÉ

Avec le Code du travail actuel, lorsqu'un accord d'entreprise est signé, il trouve deux limites à sa validité. D'abord, il ne peut s'appliquer que si les règles qu'il fixe sont plus favorables aux salarié-e-s que l'accord de branche. Ensuite, en cas d'absence, ou de silence, d'un accord de branche, il ne peut s'appliquer que si les règles qu'il fixe sont plus favorables aux salarié-e-s que la loi.

Avec le projet de loi El Khomri, les accords de branche perdent leur caractère protecteur. Ils ne peuvent s'appliquer que lorsqu'un accord d'entreprise ne fixe pas la règle. Si l'accord d'entreprise est plus défavorable aux salarié-e-s que l'accord de branche, tant pis, il s'appliquera quand même. Les règles protectrices définies légalement sont réduites à leur plus simple expression. L'ordre public social, fruit de multiples luttes sociales et politiques pendant plus d'un siècle, cesse de protéger les plus faibles.

L'entreprise est le lieu où les salarié-e-s sont les plus fragiles, les plus vulnérables au chantage à l'emploi. C'est, bien sûr, pour cette raison que le Medef soutient le projet de loi. Il veut négocier avec des salarié-e-s sans protection, là où le rapport de forces leur est le plus défavorable.

Les «aménagements» annoncés par le gouvernement, le 14 mars, laissent intact le cœur du projet de loi. Celui-ci n'est pas amendable: la seule perspective réaliste est son retrait.

Tiré de La Lettre de Démocratie & Socialisme, n° 269 et 270, 10 et 15 mars 2016 (adaptation: AC)



RIE III

Une facture alourdie pour l'État

Les défenseuses-eurs des paquets fiscaux funestes pour les finances publiques ont décidé d'une définition très personnelle de l'équilibre; c'est en effet au nom de l'«équilibre» qu'Ueli Maurer a salué le projet de la 3^e réforme de l'imposition des entreprises (RIEIII) adopté par le Conseil National, alors même que ce dernier venait d'alourdir encore la facture de la Confédération, des cantons et des communes. Ont été ajoutés au projet du Conseil fédéral notamment la possibilité pour les cantons d'offrir une déduction des intérêts notionnels, une taxe au tonnage (forfait très avantageux remplaçant l'impôt sur le bénéfice pour les sociétés de transport maritime), le refus de limiter les déductions liées aux dépenses de recherche et développement.

Le Conseil national refuse également d'augmenter les compensations aux cantons, comme proposé par le Conseil

des États. La droite toute puissante fait tout de même une mini-concession à la gauche en reportant le projet de suppression du droit de timbre. Cette dernière ne s'est cependant pas laissé duper par cette ruse visant à cacher la volatilité de la décision et surtout les énormes pertes qu'impliqueraient toutes les autres mesures adoptées. Celles-ci sont estimées à près de 1,5 milliard par an pour la Confédération seule.

DES PERTES MASSIVES

Quant aux cantons et aux communes, leurs pertes restent difficiles à chiffrer. On s'achemine cependant vers une facture de plusieurs milliards de francs par an, qui s'alourdira d'autant plus si, comme Vaud, les cantons entrent dans le jeu dangereux de la concurrence fiscale en décidant de baisser leur taux d'imposition du bénéfice des entreprises. Au vu de l'énor-

mité des pertes prévues, le Parti socialiste suisse semble maintenir le cap et continue à brandir la menace du référendum. Le paquet amendé doit à présent repasser devant le Conseil des États.

L'arrogance de la droite se mesure à l'aune de l'accumulation de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises que constituerait ce paquet dont le joli emballage aux couleurs de suppression des statuts spéciaux ne fait guère illusion. La quasi totalité des autres mesures prévues visent ainsi à neutraliser l'effet de cette suppression (niches fiscales) et, comme si cela ne suffisait pas, à faire profiter toutes les grandes entreprises de ces largesses. Ce sont bien les caisses publiques qui endosseront le coût de la facture, si la gauche et celles et ceux qui sont attaché-e-s à des services publics forts ne combattent pas cette réforme.

Cora Antonioli

NEUCHÂTEL

Plébiscite pour la mobilité

Trois ans et demi après le rendez-vous raté avec le Transrun, les Neuchâteloises et Neuchâtelois étaient appelé-e-s à voter sur un projet relativement proche le 28 février.

Pour rappel, en septembre 2012, ce refus, à 418 voix près, avait déclenché un psychodrame dans le canton et la création du collectif Le Haut Veut Vivre qui, dans la foulée, lançait une initiative populaire pour garder le principe d'une liaison ferroviaire directe entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Le 28 février, les citoyen-ne-s devaient donc accepter le préfinancement du programme «Mobilité 2030» qui englobe route, rail et mobilité douce. Ils et elles l'ont fait avec ce qu'on pourrait quali-

fier de plébiscite (84% de oui). Dans les Montagnes neuchâteloises, l'acceptation a même flirté avec les 90%, score rarement atteint dans un projet de cette ampleur. La participation a été globalement deux points en-dessous de celle de 2012.

MOBILITÉ 2030

Résultat et participation s'expliquent par différents facteurs: les gouvernements neuchâtelois qui se sont succédé depuis l'échec du Transrun ont réussi à fédérer pro et anti ligne directe, avec une rare finesse. Si bien que la campagne de ce début d'année s'est déroulée sans la moindre opposition. D'autre part, ils ont créé un paquet global comprenant route, rail et mobilité douce, de quoi contenter une large majo-

rité. Finalement, presque tout le projet Mobilité 2030 dépend de financements fédéraux, le canton se contentant de préfinancer le projet ferroviaire en cas d'acceptation fédérale ces prochaines années. Les mauvaises langues diront donc que la votation du 28 février était en fait un simple sondage...

Néanmoins, il faut admettre que le Conseil d'État neuchâtelois a cette fois-ci joué avec finesse, une qualité qui, au passage, lui manque indiscutablement dans le dossier hospitalier.

Armin Kapetanovic
Député PS, La Chaux-de-Fonds

REVENU DE BASE INCONDITIONNEL

Oui au débat, non au blanc-seing

L'initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» est soumise au vote le 5 juin 2016. *Pages de gauche* avait consacré un long dossier sur le sujet au moment de la récolte de signatures (n° 113), estimant que le sujet soulevait des questions d'importance pour les projets de gauche. Pour rappel, le texte instaurerait un revenu de base inconditionnel (RBI) qui «doit permettre de mener une existence digne et de participer à la vie publique».

UNE ÉTAPE

Le RBI a le mérite de questionner notre rapport au travail et la place trop centrale qu'il prend dans nos vies, tout comme notre système social qui pose nombre de conditions à l'obtention de la plupart des aides auxquelles nous devrions avoir droit, précisément sans conditions. Dans un projet de société égalitaire et démocratique, il ne constitue pas une solution miraculeuse, mais pourrait se révéler une étape,

une mesure parmi d'autres, qui amorcerait une transformation plus globale des rapports de production et de reproduction, notamment en offrant du temps et une sécurité sociale pour un engagement de chacun-e dans ce processus de transformation.

Cet aspect de l'initiative est séduisant et il faut le prendre au sérieux. Le fait que des personnes qui n'ont pas forcément une grande expérience militante soutiennent et s'engagent dans une campagne est un autre aspect positif de ce projet, qui montre encore une fois l'apport et l'importance de proposer des alternatives et de mener des débats. Il s'agit cependant également de considérer les effets du vote.

SANS STRATÉGIE

La campagne menée par les initiant-e-s laisse ainsi perplexe sur les mesures nécessaires au financement et à la mise en place du RBI, ainsi que, plus largement, sur la transforma-

tion des rapports de production et la distribution des richesses, notamment en matière de politique fiscale et de services publics. Le RBI ne peut être en effet qu'une mesure parmi de nombreuses autres, car il ne produit aucun changement dans les modes de production des richesses. S'il peut favoriser le développement d'une démocratie économique, celui-ci demande un engagement plus important et un projet plus complet, qui ne transparaît malheureusement pas chez les initiant-e-s.

Ce manque de vision politique globale inquiète d'autant plus que l'on ne parvient pas à imaginer que la majorité de droite en place n'y voie, en cas d'acceptation, autre chose qu'une manière de démanteler encore les prestations sociales, puisque le montant du revenu et son financement seraient laissés au pouvoir législatif.

Stéphanie Pache

LOMAG

Un assaut contre le travail

Au mois de février, le Conseil national a adopté le projet de Loi sur l'ouverture des magasins (LOMag) du Conseil fédéral modifié en commission. Il vise à imposer dans tous les cantons une extension des magasins au moins jusqu'à 20h la semaine et 18h le samedi sans aucune mesure d'accompagnement pour le personnel. Ainsi, la LOMag repart au Conseil des Etats qui va très vraisemblablement se prononcer au mois de juin.

Unia a déjà annoncé le lancement d'un référendum car ce projet détériore fortement les conditions de travail du personnel de vente, ne crée aucun emploi, est destructeur pour la diversité de la branche, et, enfin, est nuisible pour les travailleuses-eurs des autres

secteurs économiques. Comme nous l'avons déjà montré dans notre dossier publié en avril de l'année passée (*Pages de gauche* n° 143), qui faisait lui-même suite au vote neuchâtelois de 2013, ce projet de flexibilisation des horaires de travail ne doit pas être pris de manière isolée du reste du tissu économique helvétique et européen. Le commerce de détail est l'une des têtes de pont visant la flexibilisation des horaires de travail des autres branches (industrie, services, artisanat, etc.).

FLEXIBILISATION

Ce projet de flexibilisation générale devient particulièrement clair lorsque l'on constate que la majorité de droite se prévaut aujourd'hui de lutter contre une concurrence

déloyale qu'elle a elle-même engendrée. Ces vingt dernières années, elle a ainsi instauré des horaires étendus sous prétexte de répondre aux besoins supposés des voyageuses-eurs dans les gares, les aéroports, les stations-services et les zones touristiques. Elle a autorisé le travail quatre dimanches par an. Aujourd'hui, elle se prévaut de lutter contre cette concurrence en élargissant les horaires de l'ensemble du commerce de détail. Cela se fait avec la participation des médias qui ne relèvent pas les incohérences de ce discours. Demain, la majorité bourgeoise utilisera le commerce de détail pour casser les horaires des autres travailleuses-eurs.

Sébastien Schnyder
Secrétaire syndical Unia

DOSSIER NUCLÉAIRE

La roulette russe

Cinq années après Fukushima, malgré l'onde de choc provoquée par la catastrophe, la sortie du nucléaire n'est toujours pas concrétisée dans les faits. Pire, le Parlement, dans sa nouvelle majorité, prolonge la durée de vie des centrales, se moque des exigences de l'autorité de sécurité nucléaire et pose des freins à la transition énergétique. Cette année de commémorations des accidents de Fukushima et Tchernobyl sera décisive dans la lutte pour la sortie du nucléaire.

UN PARLEMENT PRO-NUCLÉAIRE

Alors que les centrales avaient été construites pour durer 30 à 40 ans, l'initiative des Verts «pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» qui exige une durée d'exploitation maximale de 45 ans a été sèchement refusée par le parlement. Certain·e·s élu·e·s sont même prêts à prolonger leur durée de vie jusqu'à 60 ans, si ce n'est plus.

De plus, voilà que le Parlement décide de ne plus suivre les recommandations émises par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), refusant en septembre 2015 son concept de sécurité. Ce dernier forçait l'exploitant d'une centrale, après quarante ans d'activité, à émettre un concept de sécurité global pour les dix années à venir. Concept sur lequel l'IFSN se serait fondé pour accorder, ou non, un nouveau permis d'exploitation pour la centrale. La majorité bourgeoise du parlement a rejeté cette revendication, pourtant minimale, en bloc.

UNE SITUATION ALARMANTE

Les récentes révélations sont alarmantes. On apprend en effet que la centrale de Beznau est sérieusement dégradée. Près de 1000 fissures endommagent la paroi en acier entourant la cuve du réacteur. Cette nouvelle inquiétante n'est pas réellement prise au sérieux par les pouvoirs politiques, qui se défaussent de toute responsabilité en déléguant la question de la sécurité à l'IFSN. Le premier réacteur de

Beznau n'a fort heureusement toujours pas redémarré depuis.

Compte tenu de l'exiguïté du territoire, les centrales suisses ont dû être installées dans des zones densément peuplées, ce qui rendrait les conséquences d'un accident particulièrement catastrophiques. Entre 800'000 et 1 million de personnes vivent dans un rayon de 30 km autour des centrales. Cela permet d'imaginer les conséquences en cas d'accident grave. Cela sans compter le fait qu'un accident toucherait probablement une étendue bien plus importante et qu'aucun des pays qui nous entoure, n'est à l'abri d'une catastrophe. La plainte du Canton et de la Ville de Genève contre la centrale française du Bugey pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui

illustre bien cette crainte d'une catastrophe au cœur de l'Europe.

LA PATATE CHAUDE À L'ÉTAT

Alors que les entreprises exploitantes des centrales nucléaires ont fait des bénéfices pendant des années, voilà qu'elles défendent l'étatisation des centrales. Les tenant·e·s du néolibéralisme, Christophe Blocher en tête, soutiennent ainsi la prise en charge par l'État de l'entretien des centrales et de la gestion des déchets. La mauvaise foi du lobby du nucléaire et de ses allié·e·s politiques ne connaît décidément aucune limite. La campagne de votation à venir sera l'occasion idéale pour contrecarrer leurs plans.

Ilias Panchard

Secrétaire de Sortir du nucléaire



DOSSIER NUCLÉAIRE

Retour de Fukushima

Cinq ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima, *Pages de gauche* s'est entretenu avec Florian Kasser, chargé des questions nucléaires à Greenpeace Suisse, qui revient de son quatrième voyage effectué sur place entre mi-février et début mars.

Quelle est la situation autour de Fukushima?

On peut la décrire comme un «retour à l'anormalité», c'est-à-dire une situation durable, mais sans perspective de retour à la normalité. C'est la tragédie qui suit toujours les accidents nucléaires, après lesquels des régions entières devront attendre des décennies, voire peut-être des siècles, avant d'être décontaminées.

Les territoires touchés que nous avons visités se trouvent entre 20 et 40 km autour de la centrale, dans les zones 1 et 2. La zone 3, très sévèrement contaminée, a elle été complètement évacuée et est interdite d'accès. La grande majorité de la population qui vivait dans les

deux premières zones a définitivement quitté la région. Seules quelques personnes tentent tant bien que mal de vivre sur des terres irradiées.

Le territoire contaminé est une région économiquement sinistrée, qu'il s'agisse de leur agriculture bien sûr, mais aussi d'autres activités économiques. Le secteur de la pêche est particulièrement touché. Il y a des autorisations qui sont délivrées mais, malgré des contrôles très sévères, les poissons pêchés dans la région sont invendables.

Comment évaluer l'action des autorités?

Elle est inadéquate, en particulier pour tout ce qui concerne le retour des populations. Les autorités ont posé des obstacles bureaucratiques stupéfiants pour percevoir les aides, qui de plus devraient s'interrompre en 2018.

Ces aides sont officiellement payées par TEPCO (l'opérateur de la centrale de Fukushima), mais le sont en réalité par l'État

japonais, qui a donc renflouer l'entreprise pour éviter la faillite.

Les coûts totaux de la catastrophe de Fukushima sont évalués à plusieurs milliards de dollars. On se rend clairement que le coût posé par un tel accident n'est pas assurément tiré la rentabilité du nucléaire.

Le Japon va-t-il réduire sa production électrique?

L'ensemble de l'île ont été évacués pendant plusieurs mois suivant la catastrophe. Quatre réacteurs ont été fermés depuis, mais le Japon demande l'aide internationale pour résoudre les problèmes de la cinquantaine de réacteurs qui fonctionnaient avant la catastrophe de Fukushima. À 30 seraient encore en fonctionnement aujourd'hui.

Dans les premières semaines après la catastrophe

DOSSIER NUCLÉAIRE

Tchernobyl: 30 ans de mensonges

Les retombées radioactives consécutives à la catastrophe de Tchernobyl à fin avril 1986 ont recouvert 40% de la surface de l'Europe de manière hétérogène, les régions les plus affectées étant l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie. Le bilan officiellement figé en 2006 dans un rapport adopté par l'ONU se monte à quelques milliers de victimes.

Ce bilan sous-estime largement la réalité, selon un ouvrage publié par l'académie des sciences de New York en 2009 car, entre autres raisons, divers documents d'archives ont aggravé les estimations antérieures et le bilan onusien ignore les séquelles multiples et variées de la radioactivité induite. Les auteurs de cet ouvrage avancent un chiffre de

victimes proche d'un million. Cet écart considérable a donné lieu à une controverse.

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

Cet ouvrage se fonde sur une vaste compilation de plusieurs centaines d'articles scientifiques dans les domaines de la biologie végétale et animale ainsi que bien sûr de la santé des êtres humains. Les éléments radioactifs (principalement Césium 137 et Strontium 90), déposés dans le sol, se transmettent aux végétaux (champignons), puis successivement aux animaux (lait des vaches) et aux humains. Il en résulte une contamination interne des organismes, qui se manifeste par exemple dans des dégâts chromosomiques transgénérationnels, dans le

cas du campagnol roussâtre étudié sur 22 générations pendant 10 ans. Chez les humains, les enfants sont particulièrement vulnérables, le césium radioactif affectant, entre autres, le muscle cardiaque. Le tableau tragique qui émerge de cela est celui d'enfants qui naissent malades, bien des années après l'explosion, et qui grandissent en manifestant des pathologies de «vieux».

CAMPAGNOLS DÉPRESSIFS

Pourtant cette situation déplorable en matière de santé est largement niée par les milieux officiels «onusiens» tels que l'Agence Internationale pour l'énergie atomique, ou l'Organisation mondiale de la santé. La *doxa* officielle est déterminée par les milieux pro-nucléaires, qui s'appuient sur des organisations telles que Ethos, dont le but est de faire accepter l'inacceptable aux populations, notamment par le biais d'une invention telle que la radiophobie: selon cette idéologie, les gens tombent malades non pas en raison d'effets objectifs de la radioactivité, mais parce que la peur induite par les nouvelles les rend dépressifs ou alcooliques. On en conclura que les campagnols roussâtres évoqués plus haut regardent un peu trop la télévision.

Cependant des gens courageux, par exemple à l'institut Belrad à Minsk, s'efforcent d'améliorer la vie des gens de la région en contrôlant leur taux d'irradiation et celui de leur nourriture, en contribuant au maintien de leur sécurité radiologique par la réalisation de recherches scientifiques nécessaires, et la mise en pratique des résultats.

Eric Peytremann



dû massivement reprise pour lui

taux engendrés he de Fukushima à environ 180 lars pour le monde compte très le risque financier accident majeur ble sans anéantir de l'industrie

relancer sa production nucléaire?

des réacteurs arrêtés dans les la catastrophe. s ont été relancés qu'un tribut l'arrêt de deux but mars pour de sécurité. Sur de réacteurs qui avant la catastrophe, seuls 25 encore utilisables

nières semaines phe, 30% d'éco-

nomies d'énergie ont été réalisées sur l'archipel, à la demande des autorités, ce qui a permis d'éviter une rupture de l'approvisionnement électrique. Depuis, les énergies fossiles ont malheureusement remplacé en partie le nucléaire, dégradant considérablement le bilan CO2 du Japon.

Les autorités japonaises misent toujours aujourd'hui sur le nucléaire, mais c'est une impasse. Ce qu'il faut maintenant, c'est investir dans le renouvelable, et le Japon est en bonne position pour le faire, s'il le décide. Par exemple, le boom du solaire depuis l'accident est phénoménal – il dépasse même les pronostics de Greenpeace!

Quel est le sentiment général sur le nucléaire au Japon aujourd'hui?

Selon de récents sondages, les trois quarts de la population sont contre l'énergie nucléaire. Si l'on peut observer une opposition très nette au nucléaire, il y a aussi une grande méfiance

à l'égard du gouvernement sur cette question.

Quel bilan peut-on tirer de la catastrophe de Fukushima?

Elle a démontré ce que nous disions depuis des années, à savoir que même dans un pays aussi développé et attentif aux questions de sécurité que le Japon, un accident de ce type était possible. Les risques ne sont pas totalement contrôlables, alors que les conséquences d'un accident sont gigantesques.

On a également pu constater le manque d'indépendance des autorités de surveillance à l'égard des exploitants des centrales nucléaires. Les contrôles n'étaient pas sérieux, et l'exploitant n'a pas tenu compte des mises en garde avant l'accident. Sur ce plan d'ailleurs, la situation en Suisse est également très inquiétante. Je rappelle que Beznau I, la plus vieille centrale nucléaire du monde, aurait dû être arrêtée depuis de nombreuses années.

Propos recueillis par Antoine Chollet

POLOGNE

Le retour de la *Endecja*

Dans la Pologne moderne, celle qui émerge des décombres des trois empires qui s'effondrent en 1918 et qui l'avaient occupée pendant des siècles, deux grandes tendances politiques s'affrontent.

La gauche est forte, mais divisée. Il y a la gauche indépendantiste, le Parti socialiste (PPS), conduit par Jozef Pilsudski, chef politique et militaire, créateur de la Légion polonaise à l'intérieur de l'armée austro-hongroise, qui deviendra le noyau de la future armée polonaise. Il y a aussi la Social-Démocratie de Pologne et Lituanie, le parti marxiste révolutionnaire de Rosa Luxemburg, qui deviendra plus tard le Parti communiste, anéanti par Staline en 1938.

Le chef de la droite est Roman Dmowski, fondateur du Parti National-Démocrate (ND), appelé par ses initiales la «*endecja*», concurrente de la «*sanacja*», la coalition de Pilsudski autour du PPS. Le ND conçoit la Pologne comme un État catholique et ethniquement homogène, ce qui implique l'assimila-

tion ou l'expulsion de minorités importantes (juive, allemande, lituanienne, ukrainienne et biélorusse).

En novembre 1918, la Pologne retrouve son indépendance. Pilsudski devient provisoirement chef de l'État en février 1919. En mars 1921, une nouvelle constitution est adoptée par la Diète et les premières élections présidentielles ont lieu en décembre. Selon la nouvelle constitution, le président doit être élu par l'Assemblée nationale (les deux chambres du parlement). Gabriel Narutowicz est élu premier président de la Deuxième République, par 289 voix contre 227 au Comte Zamoyski, candidat de la *Endecja*.

DES ORIGINES SUISSES

Narutowicz avait fait une partie de ses études d'ingénieur en Suisse, à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Il devient citoyen suisse en 1895 et participe à la construction du chemin de fer de Saint-Gall. Par la suite, il dirige des travaux publics, notamment sur le Rhin, en Valais, à Berne et en Autriche. Puis, en 1907, il devient professeur à l'EPFZ. Pendant la guerre, il participe à la gestion de l'économie de guerre en Suisse et à des initiatives citoyennes d'aide à la Pologne.

En 1919, Narutowicz est rappelé en Pologne. Il y devient Ministre des travaux publics de 1920 à 1922, puis Ministre des Affaires étrangères à partir de juin 1922 jusqu'à son élection à la présidence. Politiquement, c'est un modéré, un libéral de gauche, soutenu par Pilsudski (qui pourtant lui avait déconseillé de se présenter), par les socialistes, les partis des minorités nationales et des partis centristes. La *Endecja* réagit à son élection avec une campagne haineuse et diffamatoire: il est accusé d'être athée (il est catholique), franc-maçon, et «président des Juifs». Il y a des manifestations violentes dans la rue.

Narutowicz aura été président de la Pologne exactement cinq jours. Son investiture a

lieu le 11 décembre 1922 et il est assassiné le 15 décembre, lors de la visite d'une galerie d'art. Un peintre, proche de la *Endecja*, le tue de trois coups de revolver. Devant le tribunal, il déclare qu'en réalité il aurait voulu tuer Pilsudski, mais que tuer un proche associé lui allait aussi. Cet assassinat a fait l'objet d'un magnifique film de Jerzy Kawalerowicz, *Mort d'un président* (1977).

L'assassin est condamné et exécuté le 31 janvier 1923. Pilsudski prend le pouvoir par un coup d'État en 1926. La *Endecja* est la principale opposition. En 1935, elle subit une scission, sa jeunesse se sépare de la ND et crée un mouvement franchement fasciste.

Nous sommes au seuil d'une décennie d'horreurs. Ce qui suit est à peine imaginable. De 1939 à 1945, la Pologne perd 20% de sa population, soit 6 millions de personnes dont 3 millions de Juifs et Juives.

La Pologne d'aujourd'hui ressemble beaucoup plus à ce que souhaitait la *Endecja* qu'à la Pologne réelle d'avant guerre. Elle est enfin ethniquement homogène. Il manque par exemple le Bund, le parti et syndicat du prolétariat juif. Le Bund n'existe plus en Pologne. C'est un cas unique dans l'histoire: un parti socialiste anéanti, non seulement dans ses structures par une répression, mais totalement, par l'extermination de la population où il recrutait ses membres.

LA SITUATION CONTEMPORAINE

Le parti Droit et Justice (PiS), dirigé par Jaroslav Kaczynski, qui a gagné les élections législatives en octobre dernier, obtenant 51% des sièges au Parlement avec 37,5% du vote populaire, est l'avatar contemporain de la *Endecja*. C'est le parti de la haine: la haine de l'autre, de la diversité, de la démocratie. Et c'est le parti de la soif du pouvoir. Actuellement, le gouvernement polonais est en conflit ouvert avec l'Union européenne, qui l'accuse de démanteler



Gabriel Narutowicz, après sa prestation de serment.

l'État de droit et de menacer la démocratie. À l'intérieur également, le PiS polarise. Depuis les manifestations de décembre, où 50'000 personnes étaient dans la rue à Varsovie pour s'opposer au gouvernement, deux Polones s'affrontent.

En octobre les commentateurs, surpris, s'étonnaient de voir qu'un parti extrémiste avait pu gagner les élections alors que l'économie se portait aussi bien. Le pays, presque seul dans l'UE, avait résisté à la crise de 2008. Mais le «succès» de l'économie avait fait oublier aux expert·e·s la croissance des inégalités, et la misère d'une

grande partie du peuple, surtout à l'Est et au Sud.

VOIE ROYALE POUR LE PIS

Pour défendre le peuple exploité et appauvri, personne n'est crédible: la gauche post-communiste, pour avoir été la première à lancer les politiques néolibérales, sans compter qu'elle est compromise dans des scandales de corruption; la gauche socialiste, parce qu'elle trop faible et groupusculaire; les libéraux bourgeois de la Plateforme Civique, parti du gouvernement déchu, parce que le parti est trop élitiste et oublieux des réalités sociales.

Il y a donc une voie royale qui s'ouvre devant le PiS: la défense du «petit peuple». Le PiS a gagné en menant une campagne combinant le nationalisme avec la prise en compte de revendications sociales: taxer les sociétés transnationales et les grandes surfaces commerciales, renforcer les PME polonaises et le capitalisme national, lancer des programmes d'aide aux familles nombreuses, dans le domaine de la santé, etc., le tout enveloppé d'une idéologie de corporatisme catholique. C'est une stratégie similaire à celle adoptée par le Front national en France.

Dan Gallin

LOI SUR L'ASILE

Pourquoi le «oui» s'impose

Suite à notre article du mois dernier sur la révision de la LAsi, nous avons reçu une réponse de Cesla Amarelle, Conseillère nationale PS/Vaud.

Le 5 juin prochain, le peuple se prononcera sur une nouvelle révision de la Loi sur l'asile, une réforme lancée par Simonetta Sommaruga dont le but premier est de restructurer le domaine de l'asile. Cette loi va permettre d'augmenter le nombre de places (de 3'600 au bas mot), d'accélérer les procédures et de les rendre plus justes. Les procédures seront ainsi centralisées, ce qui est un avantage en gain de temps tant pour les requérant·e·s que pour les autorités. Au lieu d'attendre plusieurs années dans l'incertitude, les demandeurs·euses d'asile sauront à l'avenir dans un délai de 140 jours environ si leur demande est acceptée.

Cette nouvelle loi n'est pas une réforme de gauche. Elle est le résultat d'un long processus initié par une grande diversité d'acteurs (cantons, communes, Confédération, deux conférences nationales sur l'asile, ONG, partis, etc.). Sans être parfaite, elle conduit à un durcissement potentiel à cause de l'accélération mais aussi, pour la première fois de son histoire, à des améliorations concrètes.

Ainsi, le droit à une procédure équitable est un droit fondamental qui se verra renforcé

par la réforme. Le soutien juridique dès la première instance permet aux requérant·e·s qui ne sont pas coutumiers du système juridique suisse de suivre immédiatement une procédure correcte et plus juste. Ceci est loin d'être le cas actuellement où la·le requérant·e fait appel à un juriste en général uniquement au cours de la deuxième instance ou lors d'une demande de réexamen. La mise en place d'une phase-test à Zurich depuis 20 mois a permis de vérifier que le taux de recours contre les décisions est plus bas qu'habituellement (17% au lieu de 25%). L'amélioration de la protection juridique offerte gratuitement dès le début de la procédure contribue donc à renforcer le respect des principes de l'État de droit et l'acceptation des décisions prises.

UN «NON» DE GAUCHE ILLUSOIRE

L'espoir évoqué par certain·e·s qu'un «non» dans les urnes permettrait d'améliorer le projet pour faire mieux respecter les droits de la défense est une grave erreur. Même si certaines critiques se justifient sur le principe, un «non» dans les urnes n'amènera en aucun cas une meilleure protection du

droit d'être étendu, une indépendance accrue de la protection ou de meilleurs délais de recours. Bien au contraire, ce résultat conduirait – inévitablement et uniquement – à renforcer les points contestés par le référendum de l'UDC qui cherche à démanteler la protection offerte et vise à empêcher la possibilité d'expropriation pour la création de nouvelles places d'accueil.

Avec ce qui se passe à nos portes et à l'heure où l'Europe met en œuvre un accord très douteux avec la Turquie, l'objectif prioritaire de la politique d'asile suisse et européenne doit être de donner refuge à *toutes* les personnes qui sont en besoin de protection. Consolider ce droit, qui aujourd'hui s'érode de jour en jour de manière douloureuse, passe inévitablement en Suisse par une réforme qui permette d'en finir avec le système de limitation des places mis en œuvre par Christoph Blocher en 2003 et par l'instauration d'un dispositif qui permette d'absorber une forte quantité de demandes d'asile tout en gardant des procédures individuelles. De tels enjeux plaident aujourd'hui très clairement en faveur du «oui».

Cesla Amarelle

HOMMAGE

«Oser plus de démocratie»: Willy Spieler (1937–2016)

Willy Spieler est décédé le 25 février 2016. Avec lui, nous perdons un camarade pour qui les termes de démocratie, de participation, de solidarité et d'amour du prochain n'étaient pas des formules creuses, mais des valeurs qui nous engagent au quotidien et qu'il faut continuellement remettre en pratique. Même s'il a largement contribué à de nombreux débats d'ordre théorique, la pratique était ce qui lui tenait le plus à cœur.

Il était responsable de la partie dite «visionnaire» du nouveau programme du Parti

socialiste suisse qui a été adopté lors du congrès de Lausanne en 2010 et il a donc largement contribué à celui-ci. Lors du congrès de 2012 à Lugano, alors que le comité directeur avait présenté une version courte du programme plutôt édulcorée, Willy Spieler avait proposé une alternative pertinente, précise et facilement lisible, qui avait finalement remporté une majorité des voix de la base représentée au congrès.

Quelques jours avant le décès de Willy, j'ai eu l'occasion de présenter cette version courte lors d'une assemblée de section à laquelle il était également invité. Nous étions tristes qu'il ne puisse être là. Pourtant, cette assemblée incarne aussi un espoir. Les personnes présentes ont été touchées par le texte de Willy et nous avons eu une discussion passionnante au sujet des valeurs, des buts et des méthodes de notre parti, qui allait totalement dans son sens. Car Willy était aussi un homme de dialogue, de débats et d'échanges permanents, autant avec des gens proches de sa ligne qu'avec des adversaires défendant d'autres opinions.

DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE

Pour Willy Spieler, la «démocratie économique» et sa mise en pratique étaient centrales. La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes des usines ou des bureaux. Toutes et tous doivent pouvoir participer aux décisions importantes, que ce soit au niveau

de leur place de travail, de leur entreprise ou même au niveau macro-économique. Willy a rédigé de nombreux articles et reportages au sujet de ces principes fondamentaux et sur des exemples concrets de démocratie économique, par exemple dans les différents mouvements liés aux coopératives.

Il voyait aussi des possibilités de participation dans des courants qui ne provenaient pas de la gauche comme le *New Public Management*. Il montrait ainsi qu'il pouvait réfléchir de manière tactique et trouvait parfois des alliés dans des lieux inattendus. Par exemple, il tentait au niveau du conseil communal de promouvoir la démocratie économique dans son administration.

Willy Spieler était toujours prêt à participer à des séances avec des camarades et des collègues des syndicats, il lisait nos papiers et nos projets de motions et postulats, et nous donnait des conseils bien utiles. Très critique, il se demandait constamment dans quelle mesure les propositions étaient praticables – car la participation ne devait jamais être une farce ou une étiquette mais devait être vécue dans la pratique. Il citait volontiers Willy Brandt: «Oser plus de démocratie!». Nous continuerons à oser – malheureusement sans lui.

Rebekka Wyler
(Traduction: AT)



LE POING



Le poing du mois est attribué à la future ex-municipalité lausannoise, pour avoir maladroitement interdit la diffusion d'un courriel d'information sur la votation RIE III du syndicat SSP au personnel communal. La raison politique de ce refus n'est rien d'autre que le soutien, bien que non unanime, de la Municipalité à la réforme de l'imposition vaudoise. Un manque de sens politique, de la part d'une municipalité de gauche, pour le moins interpellant.

LA ROSE



Du brouillard, mais non sans malice, surgit *Pages de gauche*, journal militant, indépendant et socialiste, héraut de la parole libre et révoltée. Passionné, intellectuel et populaire, *Pages de gauche* s'engage dans le débat démocratique. Parce que *Pages de gauche* fait partie du 1% et que dimanche 20 mars nous étions plus de 12% pour la votation vaudoise sur la RIE III, la rose est décernée de façon exceptionnelle, mais néanmoins méritée, à *Pages de gauche*. La lutte continue.

LIVRES

Les visages de l'exploitation

Dans le but de «redonner ses lettres de noblesse à la brochure», les éditions Agone ont inauguré l'année dernière «Cent mille signes», une nouvelle collection consacrée à la publication de textes courts et accessibles. Si l'on peut s'étonner que lesdites brochures aient eu droit à une épaisse reliure cartonnée (c'est là leur «noblesse», peut-être?), qui renchérit leur prix de vente et les éloigne d'autant de la diffusion large que le format aurait dû permettre, plusieurs d'entre elles méritent le détour.

Les textes réunis dans *La machine est ton seigneur et ton maître* nous plongent dans les bas-fonds de l'univers d'exploita-

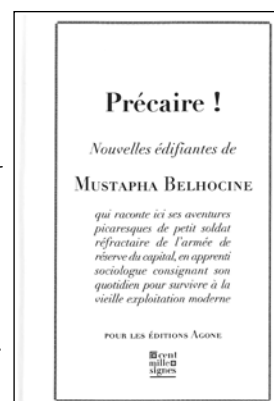
tion extrême que constituent les usines chinoises de Foxconn, plus grand groupe mondial de production de composants électroniques et fournisseur de la plupart des grandes entreprises informatiques. Cadences et horaires infernaux, production militarisée, univers carcéral et déshumanisation des travailleuses-eurs sont le revers de la médaille des discours trompeurs d'une «classe créative» en route vers l'«économie dématérialisée» des nouvelles technologies.

Si la vague de suicides qu'avait connu l'entreprise en 2010 avait alors permis de révéler à un large public les conditions dans lesquelles ses ouvrières-iers produisent nos *iPhone* et autres liseuses, les poèmes de l'un d'entre eux – Xu Lizhi, qui finira par mettre fin à ses jours en 2014, à l'âge de 24 ans – permettent de rendre palpable le sentiment de désespoir absolu que ces conditions de travail peuvent susciter: «Une vis tombe par terre / Dans cette nuit noire des heures supplémentaires / Plongeon vertical, on l'entend à peine atterrir / Personne ne le remarquera / Tout comme la dernière fois /

Une nuit comme celle-ci / Quand quelqu'un s'est jeté / Dans le vide».

Plus proches de notre quotidien, plus légères et ironiques aussi, les aventures vécues par Mustapha Belhocine et consignées en nouvelles dans *Précaire!* témoignent elles aussi de la permanence de «la vieille exploitation moderne». Étudiant en sociologie à Paris forcé par la nécessité à cumuler périodes de chômage et jobs précaires, l'auteur observe avec lucidité – et bien malgré lui – les multiples humiliations réservées à sa condition de prolétaire, à tel point qu'on finit par avoir de la peine à savoir quelle est la pire des situations, entre la quête désespérée d'un job et sa réalité quand on réussit l'exploit d'en décrocher un. Mais plus encore que la pénibilité des tâches en elle-même, pourtant évidente, ce qui frappe, c'est la violence d'un processus d'embauche dont «le seul but [est] d'évaluer [le] niveau de soumission» de la demandeuse ou du demandeur d'emploi.

Gabriel Sidler



À lire:

- Yang, Jenny Chan, Xu Lizhi, *La machine est ton seigneur et ton maître*, Marseille, Agone, 2015.
- Mustapha Belhocine, *Précaires!*, Marseille, Agone, 2016.



LIVRES

Les librairies Basta! en danger

Plus d'info sur:
www.librairie-basta.ch

Les librairies BASTA! de Lausanne, situées à Chauderon et Dorigny (université), appartiennent à la coopérative des Nouvelles Éditions Populaires. Réunissant près de 300 coopérateurs et coopératrices, les librairies ont la particularité de fonctionner selon les principes de l'autogestion.

L'autogestion c'est d'abord discuter et décider collectivement: du temps de travail, des auteur-e-s à inviter, des romans à promouvoir, des horaires d'ouverture, de l'actualité en matière de prix ou encore des finances... C'est surtout travailler ensemble sur un mode égalitaire afin de faire tourner une petite entreprise conviviale

qui vise à diffuser par le livre, par des événements culturels et surtout par son organisation d'autres points de vue et une alternative dans le monde de l'entreprise.

On le sait, la concurrence féroce menée par certaine grosse librairie de la place, les changements de pratiques des consommatrices et consommateurs et aussi le monstre Amazon, tout cela vient chaque année fragiliser un peu plus l'existence des librairies indépendantes. Pourtant, la diversité des points d'accès au livre participe à sa valeur émancipatrice, qui n'est jamais allée de soi; la censure économique qui se joue à présent nous le rappelle.

Toutefois, dénoncer les pratiques d'Amazon ne suffira pas à faire vivre les librairies Basta. Pour que Basta puisse continuer à proposer des ouvrages critiques sortant du tout venant médiatique, tout en participant à la vie culturelle lausannoise, c'est uniquement sur la boulimie livresque de ses client-e-s qu'elle pourra compter! Si vous souhaitez aider la librairie à élargir le cercle des coopératrices-eurs et des acheteuses-eurs, rendez-vous à la rue du Petit Rocher 4 ou à Dorigny, à l'Université de Lausanne.

Marie Métrailler
Coopératrice et membre du
comité de gestion de Basta!

Déstockage chez Alpiq

**JAB**

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

HOMMAGE

*Le journal était déjà bouclé lorsqu'ont eu lieu les attentats de Bruxelles le 22 mars.
Puissent ces quelques lignes d'un grand Bruxellois former un premier hommage à leurs victimes.*

**C'était au temps où Bruxelles rêvait
C'était au temps du cinéma muet
C'était au temps où Bruxelles chantait
C'était au temps où Bruxelles bruxellait**

Place de Broukère on voyait des vitrines
Avec des hommes des femmes en crinoline
Place de Broukère on voyait l'omnibus
Avec des femmes des messieurs en gibus
Et sur l'impériale
Le coeur dans les étoiles
Il y avait mon grand-père
Il y avait ma grand-mère
Il était militaire
Elle était fonctionnaire
Il pensait pas elle pensait rien
Et on voudrait que je sois malin

C'était au temps où Bruxelles chantait
C'était au temps du cinéma muet
C'était au temps où Bruxelles rêvait
C'était au temps où Bruxelles bruxellait

Sur les pavés de la place Sainte-Catherine
Dansaient les hommes les femmes en crinoline
Sur les pavés dansaient les omnibus
Avec des femmes des messieurs en gibus
Et sur l'impériale
Le coeur dans les étoiles
Il y avait mon grand-père
Il y avait ma grand-mère

Il avait su y faire
Elle l'avait laissé faire
Ils l'avaient donc fait tous les deux
Et on voudrait que je sois sérieux

C'était au temps où Bruxelles rêvait
C'était au temps du cinéma muet
C'était au temps où Bruxelles dansait
C'était au temps où Bruxelles bruxellait

Sous les lampions de la place Sainte-Justine
Chantaient les hommes les femmes en crinoline
Sous les lampions dansaient les omnibus
Avec des femmes des messieurs en gibus
Et sur l'impériale
Le coeur dans les étoiles
Il y avait mon grand-père
Il y avait ma grand-mère
Il attendait la guerre
Elle attendait mon père
Ils étaient gais comme le canal
Et on voudrait que j'aie le moral

C'était au temps où Bruxelles rêvait
C'était au temps du cinéma muet
C'était au temps où Bruxelles chantait
C'était au temps où Bruxelles bruxellait

Jacques Brel, «Bruxelles»
(*Les Bourgeois*, 1962)